



***Commission de l'agriculture,
des pêcheries,
de l'énergie et
des ressources naturelles
(CAPERN)***

Le livre vert pour une politique bioalimentaire

Mémoire de l'UPA de Coaticook

Août 2011

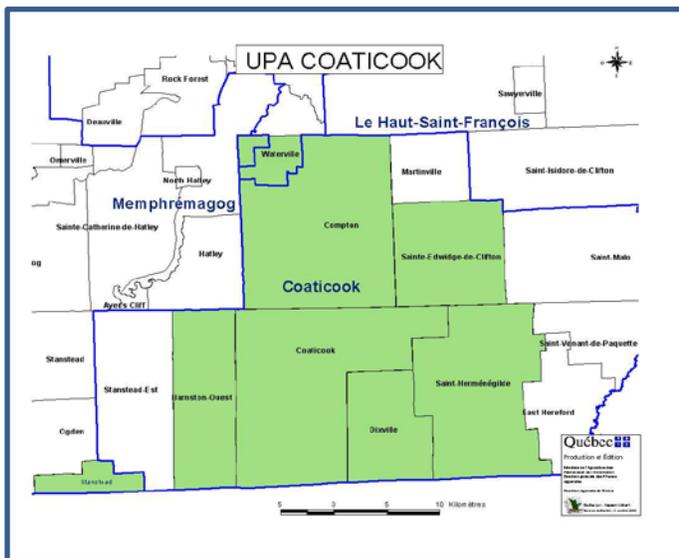
L'UPA de Coaticook souhaite participer aux audiences de la Commission (CAPERN).

Notre syndicat regroupe les producteurs et productrices agricoles des municipalités de Saint-Herménégilde, Dixville, Coaticook, Barnston-Ouest, Sainte-Edwidge-de-Clifton, Stanstead, Compton et Waterville.

C'est dans la région de Coaticook que l'activité agricole est la plus forte en Estrie. Les revenus agricoles proviennent en grande majorité de la production laitière et porcine.

Juillet 2004,
l'UPA de Coaticook
comptait 455 fermes
et le taux d'adhésion
était de 98 %.

Juillet 2011,
il y a 444 fermes et
le taux d'adhésion
est de 99 %.



Le pouvoir de se nourrir

L'UPA de Coaticook soutient la démarche présentée dans le livre vert, *Donner le goût du Québec*, dans la mesure où elle reflète notre vision de la future politique agricole et agroalimentaire du Québec. *Le pouvoir de se nourrir* repose sur une agriculture réalisée par une multitude de fermes, ancrées dans toutes les régions, fournissant à la population des aliments sains, produits dans une perspective de développement durable et d'équité.

Nos producteurs agricoles contribuent à l'essor économique du Québec et à la vitalité de notre région.

Si l'accréditation unique permet de rééquilibrer les forces en présence, elle est également un outil de cohésion qui facilite la tâche de ceux qui travaillent ou transigent avec les producteurs agricoles.

L'UPA de Coaticook, est un outil de cohésion au bénéfice de sa communauté. Au fil des ans, le Syndicat a permis aux producteurs agricoles sur son territoire de s'accomplir dans de grandes réalisations.

Coopération internationale

Le 1^{er} avril 2006, l'UPA de Coaticook organisait une soirée bénéfice pour amasser des fonds pour deux organisations d'agriculteurs du Sénégal. Cet événement faisait suite à la visite de stagiaires sénégalais dans la région de Coaticook dans le cadre d'un stage organisé par UPA Développement international. L'événement a permis d'amasser 5 000 \$, somme qui sera doublée par l'ACDI. L'argent ainsi recueilli contribuera à un fonds rotatif qui permettra, aux familles participantes du programme Les Savoirs des gens de la terre (LSGT), de financer des projets d'amélioration de leurs entreprises agricoles.

Prévention auprès des enfants

Pour les familles de producteurs, la ferme est à la fois un terrain de jeu et un milieu de travail. Il y a trop d'accidents impliquant des enfants sur les fermes. En 2009, l'UPA de Coaticook a organisé une journée de prévention Sécurijour, destinée aux enfants du milieu rural. Quatre-vingt-huit jeunes du primaire ont participé aux ateliers. Les thèmes abordés furent entre autres :

- L'utilisation d'extincteurs portatifs
- La prévention des traumatismes à la tête
- La sécurité en VTT
- Les risques liés aux équipements agricoles
- Les produits dangereux
- Les petits outils

Protection de l'eau potable

Comme l'UPA de Sawyerville, précurseur en la matière, l'UPA de Coaticook s'est engagée à identifier de façon volontaire plusieurs puits d'eau potable sur les terres agricoles et chez les voisins de celles-ci, afin d'éviter la contamination par inadvertance. Depuis 2002, 427 pancartes ont été installées par près de 200 entreprises agricoles.



*L'eau c'est la vie...
protège ton puits !*

Mise en valeur des plastiques agricoles

Devant l'absence de solution pour récupérer les plastiques agricoles, les agriculteurs envoyaient parfois leurs plastiques à l'enfouissement, les déposaient sur la terre, les enterraient ou les brûlaient.

Conscient du problème, l'UPA de Coaticook a recherché activement une solution pour la mise en valeur de cette matière. Petit à petit, avec la collaboration des acteurs du milieu, il est arrivé à mettre en place un programme de récupération pour l'ensemble des agriculteurs situés sur le territoire de la MRC de Coaticook.

Suite aux projets menés individuellement dans les municipalités de Compton, Saint-Herménégilde et Coaticook, la MRC a entamé des travaux avec la Fédération de l'UPA-Estrie et l'UPA de Coaticook afin d'offrir la collecte des plastiques à la ferme sur une base mensuelle, une première en Estrie. Le projet s'est donc élargi considérablement en janvier 2010.

Il a fallu composer avec différents facteurs :

1. La difficulté à trouver un débouché stable, compte tenu des contaminants (terre et foin) présents sur la pellicule de plastique
2. L'éparpillement des plastiques sur un vaste territoire
3. L'éloignement des fermes de la voie publique
4. La quantité variable de plastique générée par les fermes
5. L'utilisation saisonnière pour certaines fermes

Résultats - En trois ans, la quantité de plastique récupéré est passée de 110 kg en 2007 à 117 tonnes en 2010. Il y a maintenant 315 fermes qui participent à la collecte.

La MRC de Coaticook et l'UPA de Coaticook ont remporté le prix Phoenix de l'environnement en 2011 pour cette initiative.

Entente de bon voisinage

Afin de mieux gérer les odeurs près de la Ville de Coaticook, une quinzaine d'entreprises agricoles se sont concertées à l'aide de l'UPA de Coaticook et de la Fédération régionale afin de planifier les épandages au même moment au courant de la saison d'épandage. Elles ont signé une entente de bon voisinage qui précise le calendrier que tout le monde respecte. Chaque entreprise a reçu une lettre présentant un rappel des modalités et les nouvelles dates proscrites pour l'épandage.

Encourager les producteurs à collaborer à des activités concrètes sur le terrain aura été plus rentable que d'appliquer des mesures coercitives.

Fonds pour la conservation des cours d'eau

«Un demi sou c'est l'objectif» s'est dit Jacques Masson, un agriculteur visionnaire. Administrateur et président de l'UPA de Coaticook pendant plus de 20 ans, celui-ci s'est dit que puisque la ressource eau appartient à la communauté, vaudrait mieux que la communauté y contribue. Avec sa taxe de un demi sou du 100 \$ d'évaluation, la MRC de Coaticook est à l'avant-garde de la protection de l'eau et ce, grâce à l'idée d'un agriculteur qui en a fait la promotion plusieurs années durant avant que cela ne soit acceptée. Cette taxe a rapporté 50 000 \$ en 2010 qui seront investis pour la conservation des cours d'eau.

Des arbres pour protéger nos champs et cours d'eau

Projet concerté du bassin versant du lac Massawippi

Les membres de l'UPA de Coaticook sont des précurseurs quant à l'importance de conserver et d'améliorer la qualité de l'eau en zone agricole. Évidemment, les animaux qu'ils élèvent et les plantes qu'ils cultivent ne peuvent vivre sans eau. L'UPA de Coaticook a donné son appui à un projet de plantation d'arbres et d'aménagement de bandes riveraines; ce qui a un impact positif sur la qualité de l'eau dans le bassin versant du lac Massawippi; plus précisément le long des rivières Niger et Tomifobia dans les MRC de Coaticook et de Memphrémagog. Le but des travaux réalisés en 2008 et 2009 était de réduire l'apport de sédiments vers le lac.

La participation des entreprises agricoles au projet était volontaire. Ce projet a permis aux entreprises agricoles de se conformer au Règlement sur les exploitations agricoles (REA) et de réaliser des aménagements productifs et rentables (contrôle d'accès des animaux au cours d'eau, aménagement d'aires d'abreuvement, haies d'arbres, réfection/installation de ponceaux, stabilisation de berges).

L'UPA de Coaticook a obtenu l'appui financier du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier de la MRC de Coaticook. La Fédération de l'UPA-Estrie, Berge et Brise-Vent de l'Estrie et Natur'Eau-Lac ont aussi collaboré. L'UPA de Coaticook a, quant à elle, contribué à hauteur de 2 000 \$ au fonds de démarrage du projet. Elle a de plus joué un grand rôle dans la promotion du projet auprès de ses membres et du grand public.

L'UPA de Coaticook et Magog ont remporté le Prix Jean-Paul-Raymond remis au 84^e Congrès de l'UPA. Ce prix vise à récompenser et à mettre en valeur une équipe d'agricultrices et d'agriculteurs ayant mené à bien une action collective en vie syndicale. Cette action doit permettre l'amélioration des conditions d'exercice de la profession agricole et l'amélioration de l'image de la profession agricole auprès du public.

